

1.

Débitrice: **G.S. Automation SA**, chemin des Aulx 12,
1228 Plan-les-Ouates GE

2.

Remarques: Conception, fabrication, vente, installation et service de machines et de composants de fabrication et d'assemblage automatique, de systèmes de bobinage et autres produits similaires ou complémentaires, ainsi que prestations y relatives.
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).
Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptées. (Réf. n° 1).
Pour tout renseignement:
Marc Unternaehrer, tél. 022 388 89 01

Office des faillites
1227 Carouge

(03785666)